

# Eiffel High Yield Low Carbon

Fonds obligataire evergreen



## Rapport mensuel au 27/02/2026



**Ceci est une communication publicitaire.** Veuillez vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés ([www.eiffel-ig.com](http://www.eiffel-ig.com)) avant de prendre toute décision finale d'investissement. Les informations mentionnées dans ce document sont données à titre indicatif et présentent un caractère général. Les opinions exprimées dans ce document n'ont pas le statut de recherche indépendante. Elles ne constituent pas un conseil en investissement, qui suppose une évaluation préalable de chaque situation personnelle. La gestion pratiquée peut entraîner un risque.

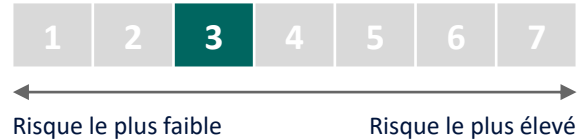
# Eiffel High Yield Low Carbon

Rapport mensuel au 27/02/2026

## Stratégie d'investissement

Créé le 31 mai 2024, Eiffel High Yield Low Carbon est un fonds investissant sur les marchés de crédit en intégrant à l'analyse financière des critères extra-financiers (Environnement, Social, Gouvernance), en incluant une évaluation de l'impact des émissions de carbone sur la qualité de crédit de l'émetteur. Le fonds investira au minimum 75% de son actif net dans des titres à « haut rendement » (High Yield). Le processus de sélection repose sur une analyse fondamentale du risque de crédit (« bond picking ») et des convictions de l'équipe de gestion. L'objectif de gestion est de fournir une performance nette de frais supérieure à celle de son indice Bloomberg Pan-European High Yield sur la **durée de placement recommandée de 3 ans minimum**.

### Indicateur Synthétique de Risque (SRI)



Le SRI part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

## Chiffres clés au 27/02/2026

Valeurs liquidatives	109,68 € (FR001400MZFO / Part R EUR) 11076,38 € (FR001400MZE3 / Part I EUR) 11173,59 € (FR001400MZD5 / Part F EUR)
Actif net du fonds	15,7 millions €
Nombre d'émetteurs	84
5 premières lignes	10,8% de l'actif

## Stratégie du fonds Eiffel High Yield Low Carbon



Intégration du risque climatique dans l'évaluation du crédit via la méthodologie propriétaire Carbon Rating.



Exclusion des émetteurs non compatibles avec une transition vers une économie décarbonée.



Une gestion de conviction à travers une sélection d'obligations High Yield.



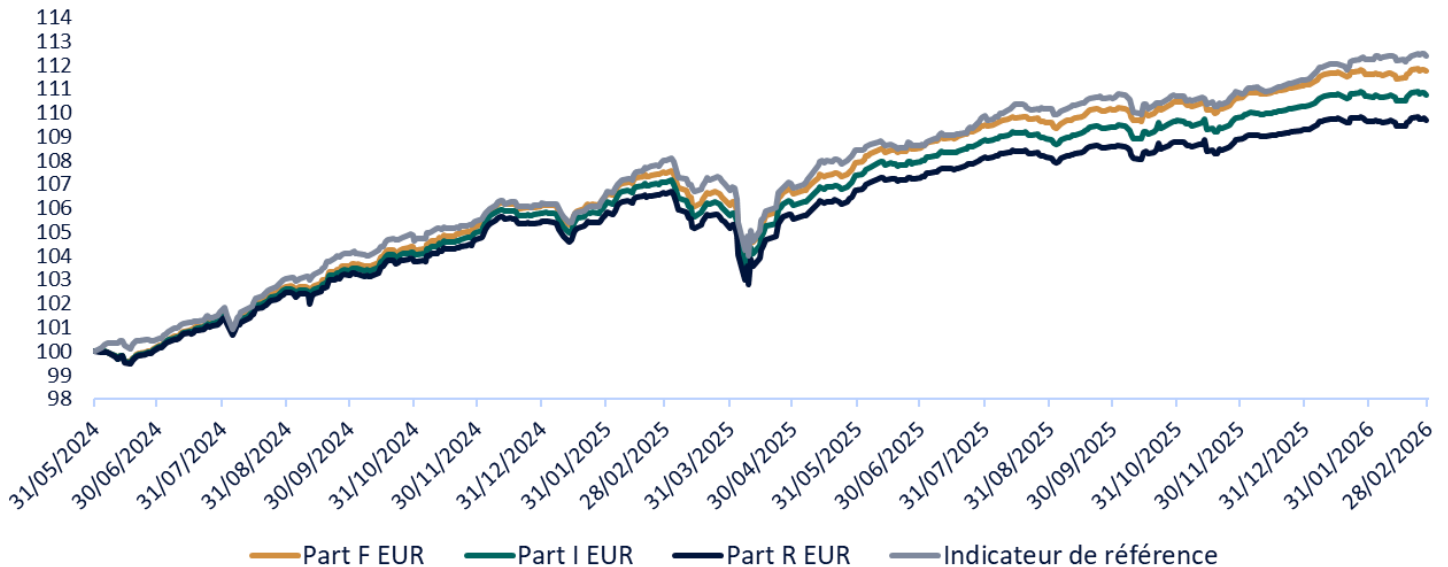
Une analyse fondamentale de la valeur du crédit des émetteurs.

**Ceci est une communication publicitaire.** Veuillez vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés ([www.eiffel-ig.com](http://www.eiffel-ig.com)) avant de prendre toute décision finale d'investissement. Les informations mentionnées dans ce document sont données à titre indicatif et présentent un caractère général. Les opinions exprimées dans ce document n'ont pas le statut de recherche indépendante. Elles ne constituent pas un conseil en investissement, qui suppose une évaluation préalable de chaque situation personnelle. La gestion pratiquée peut entraîner un risque.

### Evolution de la valeur liquidative

En €, base 100.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.



### Commentaire de gestion

Sources : Eiffel Investment Group, Bloomberg.

#### Environnement de marché :

Succession de chocs technologique puis géopolitique en février sans que les marchés ne décrochent durablement. En zone euro, le PMI composite remonte à 51,9 (vs 51,3 en janvier), porté par un retour du manufacturier en expansion (50,8, plus haut depuis 44 mois) tandis que les services progressent modestement (51,8). L'Allemagne tire l'activité, contrastant avec une France toujours atone. L'emploi recule marginalement pour le deuxième mois consécutif. L'inflation remonte à 1,9% (vs 1,7%), tirée par les services, mais reste compatible avec l'objectif de la BCE, qui a maintenu ses taux inchangés le 5 février (dépôt à 2,00%). Outre-Atlantique, la Cour suprême a invalidé le recours à l'IEEPA pour imposer des droits de douane (20 février), contraignant l'administration à pivoter vers un tarif global de 15% via la Section 122, cadre temporaire (150 jours) qui ne dissipe pas l'incertitude commerciale.

Les marchés actions européens ont fait preuve de résilience : l'Eurostoxx 50 progresse de +3,31%, porté par la rotation vers les cycliques et la défense, atteignant de nouveaux plus hauts historiques. En toute fin de mois, les frappes américano-israéliennes sur l'Iran et la fermeture de facto du détroit d'Ormuz ont ravivé l'aversion au risque, avec un Brent en hausse de plus de 10% et un gaz naturel en envolée de +50% suite à l'interruption du GNL qatarien – un choc dont les effets se prolongeront au-delà de février.

Sur les taux, le Bund 10 ans recule de 20 pb à 2,64% (vs 2,84%), soutenu par des perspectives de croissance modeste et une inflation contenue. Le 2 ans reste stable à 2,00%. Le spread OAT-Bund est inchangé à 58 pb.

Le crédit IG bénéficie de la détente souveraine, avec des spreads stables à 53 pb et une performance de +0,61%. Le HY est en revanche pénalisé par l'écartement des primes (+13 pb à 260 pb), reflet de la nervosité sur la tech et du choc géopolitique de fin de mois, pour une performance de +0,24%.

#### Gestion du fonds :

Le mois de février a été marqué par la poursuite de la correction du secteur logiciel, amplifiée par les craintes de disruption IA. Le secteur reste un poids modeste dans l'univers HY obligataire (4%), et le mouvement de vente nous semble indifférencié : nos positions portent sur des éditeurs aux revenus très récurrents, profondément intégrés dans les workflows de leurs clients, dont le logiciel constitue un système critique difficilement remplaçable par une couche IA. L'écartement récent des primes pourrait offrir des opportunités. En termes de gestion, nous avons réduit notre position en Ziggo 2029 et participé au primaire Eutelsat 2031. Le fonds conserve un positionnement diversifié et reste bien positionné pour la saison des résultats annuels.

**Ceci est une communication publicitaire.** Veuillez vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés ([www.eiffel-ig.com](http://www.eiffel-ig.com)) avant de prendre toute décision finale d'investissement. Les informations mentionnées dans ce document sont données à titre indicatif et présentent un caractère général. Les opinions exprimées dans ce document n'ont pas le statut de recherche indépendante. Elles ne constituent pas un conseil en investissement, qui suppose une évaluation préalable de chaque situation personnelle. La gestion pratiquée peut entraîner un risque.

## Performances et risques

Source : Eiffel Investment Group

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

### Performances glissantes

	Part F	Part I	Part R
Depuis le début de l'année	0,52%	0,44%	0,36%
1 mois	0,10%	0,07%	0,03%
3 mois	1,01%	0,88%	0,75%
6 mois	1,95%	1,70%	1,41%
1 an	3,95%	3,43%	2,87%
Depuis la création	11,74%	10,76%	9,68%

### Indicateurs de risque

	Part F	Part I	Part R
Volatilité 6 mois	1,24%	1,24%	1,23%
Volatilité 1 an	2,42%	2,42%	2,42%
Sharpe 1 an	0,52	0,31	0,09
Max Drawdown 1 an	-3,54%	-3,58%	-3,54%
Tracking Error 1 an	0,83%	0,83%	0,83%

### Performances annualisées

	Part F	Part I	Part R
1 an	3,95%	3,43%	2,87%
Depuis la création	6,56%	6,03%	5,44%

## Risques principaux

Liste non exhaustive. Consultez les risques mentionnés dans le règlement.

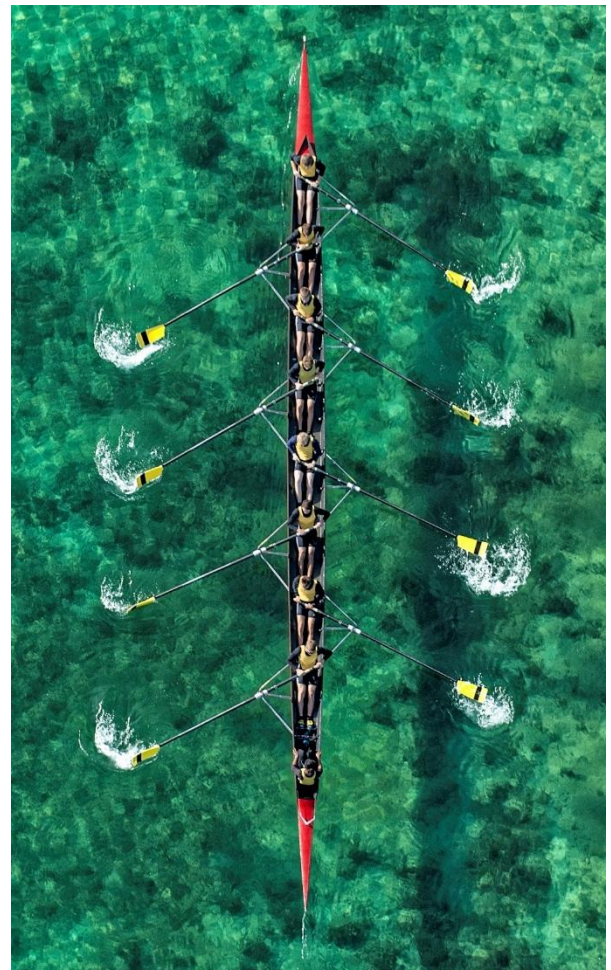
**Risque de perte en capital** : la perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. Le capital n'est pas garanti et ne bénéficie d'aucune protection. Les investisseurs peuvent ne pas retrouver la valeur de leur investissement initial.

**Risque de crédit** : le Fonds peut être totalement exposé au risque de crédit sur les émetteurs privés et publics. En cas de dégradation de leur situation ou de leur défaillance, la valeur des titres de créance peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque de taux** : le Fonds peut, à tout moment, être totalement exposé au risque de taux, la sensibilité aux taux d'intérêt pouvant varier en fonction des titres à taux fixe détenus et entraîner une baisse de sa valeur liquidative.

**Risque lié à l'investissement dans les titres spéculatifs à haut rendement** : ce Fonds doit être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque lié à la gestion discrétionnaire** : la gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés financiers. La performance du Fonds dépendra des sociétés sélectionnées et de l'allocation d'actifs définie par la société de gestion. Il existe un risque que la société de gestion ne retienne pas les sociétés les plus performantes.



# Eiffel High Yield Low Carbon

Rapport mensuel au 27/02/2026

## Portefeuille

Rendement actuariel à maturité <sup>1</sup>	5,3%
Rendement actuariel au pire <sup>1</sup>	4,5%
Maturité moyenne	5 années
Notation interne moyenne	BB-
Sensibilité taux	2,8
Nombre d'émetteurs	84
Nombre de positions	88

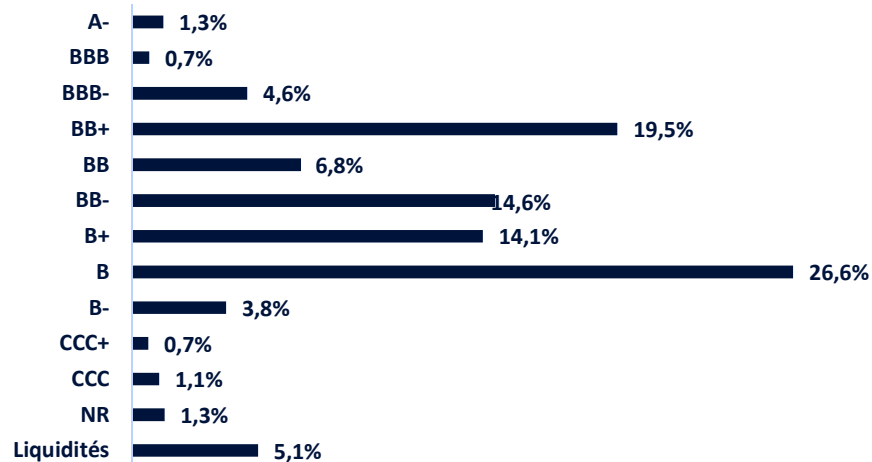
Principales Positions	Secteur	Poids
Virgin Media O2 5.625 2032	Télécommunications	2,5%
Telefonica 6.750 PERP	Télécommunications	2,2%
Terna 4.75 PERP	Réseaux électriques	2,1%
KPN 6 PERP	Télécommunications	2,0%
AccorInvest 5.5 2031	Hôtellerie	2,0%
Total		10,8%

<sup>1</sup> Les rendements présentés sont les rendements à maturité et au pire au 27/02/2026 dans un scénario sans défauts. Ils ne constituent en aucun cas une promesse de rendement ou de performance.

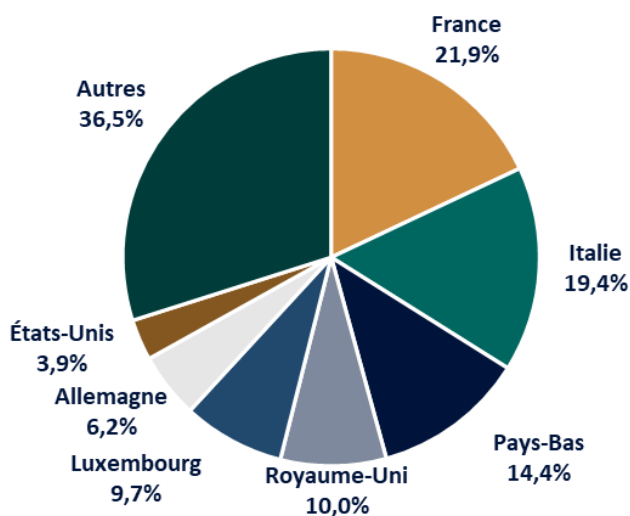
## Répartition du portefeuille

Par Stratégie	Exposition
Investment Grade	2,6%
High Yield	72,4%
Hybrid Corporate	18,0%
Financials non-Perp	0,7%
Financial Perp	1,3%
Convertibles	0,0%
Cash & Cash Management	5,1%
Total	100,0%

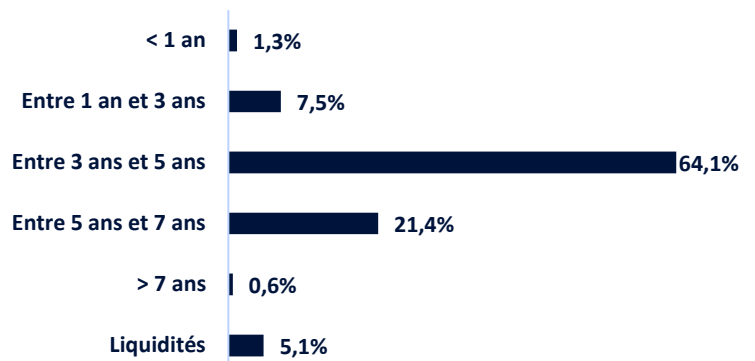
### Exposition par rating



### Exposition par pays



### Exposition par maturité



Sources : Eiffel Investment Group, Bloomberg

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés ([www.eiffel-ig.com](http://www.eiffel-ig.com)) avant de prendre toute décision finale d'investissement. Les informations mentionnées dans ce document sont données à titre indicatif et présentent un caractère général. Les opinions exprimées dans ce document n'ont pas le statut de recherche indépendante. Elles ne constituent pas un conseil en investissement, qui suppose une évaluation préalable de chaque situation personnelle. La gestion pratiquée peut entraîner un risque.

## Méthodologie Carbon Rating

### Eiffel High Yield Low Carbon intègre l'analyse extra-financière à l'analyse financière

L'équipe de gestion Traded Credit intègre à l'évaluation de la notation crédit des émetteurs non-financiers le coût de leur transition vers une économie décarbonée. En se basant sur les émissions directes (Scope 1) et indirectes (Scope 3) de chaque entreprise, Eiffel Investment Group évalue ainsi l'impact du risque de transition climatique.

À l'issue de cette analyse, un Carbon Rating est attribué à chaque émetteur. Si le Carbon Rating s'écarte de la notation financière (dégradation de plus de 2 crans), l'émetteur est exclu du périmètre d'investissement.

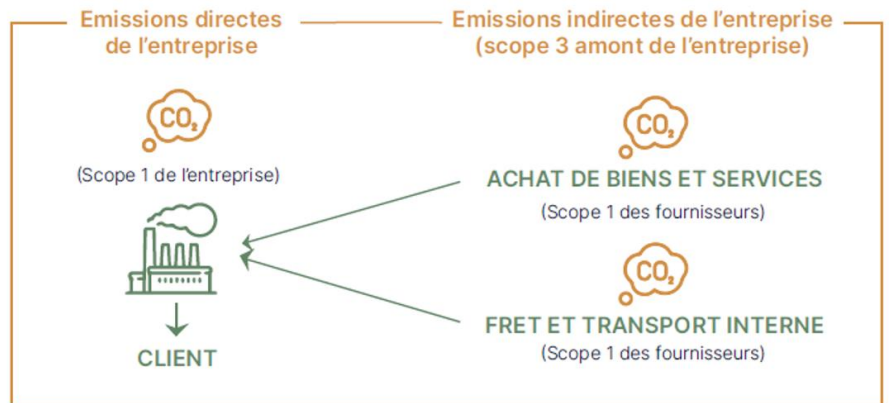


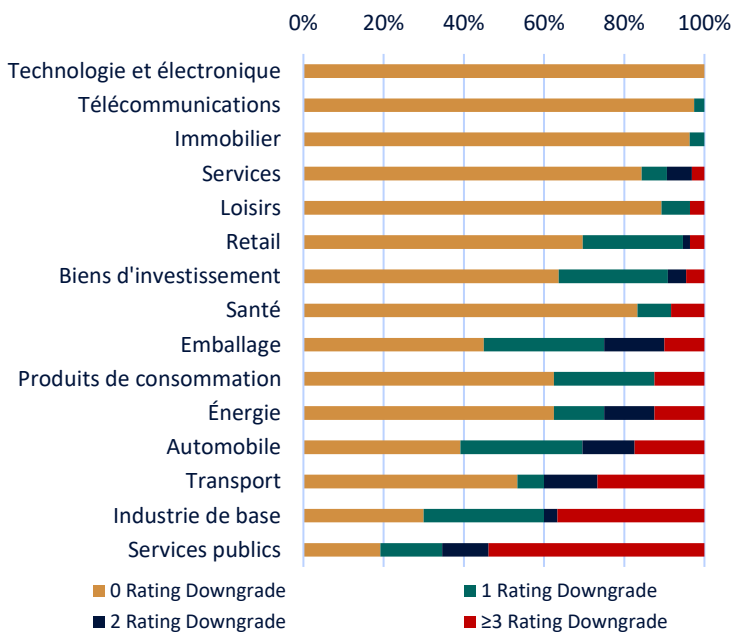
Schéma de répercussion du prix carbone pour une entreprise : impacts directs et indirects



Les banques et les compagnies d'assurance sont évaluées en fonction de leur alignement avec une trajectoire à minima inférieure à 2°C selon Carbon 4 Finance.

L'analyse est complétée par une évaluation globale du risque ESG et du risque de controverse de chaque émetteur. Au terme de ce processus d'analyse, le taux d'exclusion sur l'univers des obligations High Yield européennes est en permanence supérieur à 30%.

### Estimation de l'impact du risque de transition climatique sur les notations crédit des secteurs High Yield



#### Impact sectoriel

La méthodologie Carbon Rating prévoit d'exclure du périmètre d'investissement tout émetteur dont le risque de transition climatique pourrait impliquer une dégradation sévère (>2 crans) de sa notation financière.

Les secteurs présentant une forte intensité d'émissions de gaz à effet de serre sont donc sous-représentés dans le périmètre d'investissement.

Les Green Bonds visant à financer des projets favorables à la transition environnementale sont analysés et peuvent être intégrés au périmètre, indépendamment du Carbon Rating de l'émetteur, s'ils respectent les autres filtres ESG.

Source : Eiffel Investment Group

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés ([www.eiffel-ig.com](http://www.eiffel-ig.com)) avant de prendre toute décision finale d'investissement. Les informations mentionnées dans ce document sont données à titre indicatif et présentent un caractère général. Les opinions exprimées dans ce document n'ont pas le statut de recherche indépendante. Elles ne constituent pas un conseil en investissement, qui suppose une évaluation préalable de chaque situation personnelle. La gestion pratiquée peut entraîner un risque.

### Indicateurs ESG

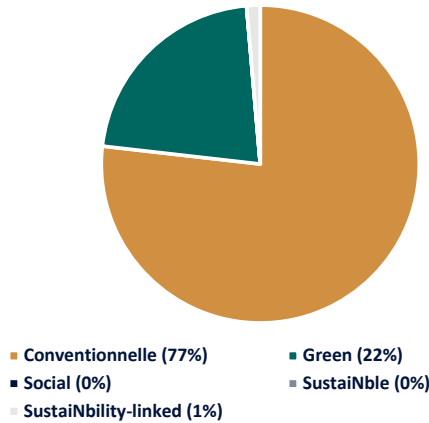
2,4°C(3,1°C <sup>2</sup> )	Température du portefeuille
18(20 <sup>2</sup> )	Score de risque ESG <sup>3</sup>
22%(10% <sup>2</sup> )	Poids des Green Bonds

<sup>2</sup> Indice : Bloomberg Pan-European High Yield Hedged Index (H02500EU Index)

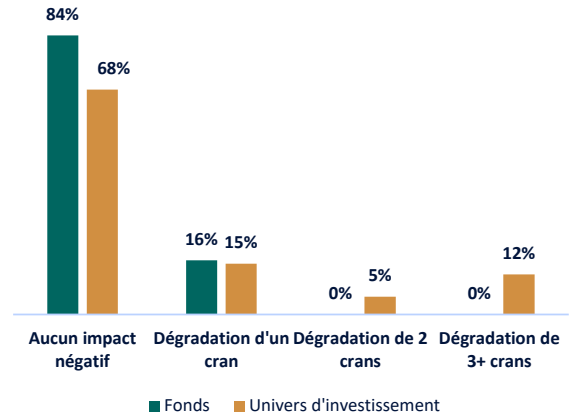
<sup>3</sup> Glossaire et définitions page 7. Le risque ESG est mesuré sur une échelle allant de 0 (aucun risque) à 100 (risque maximal).



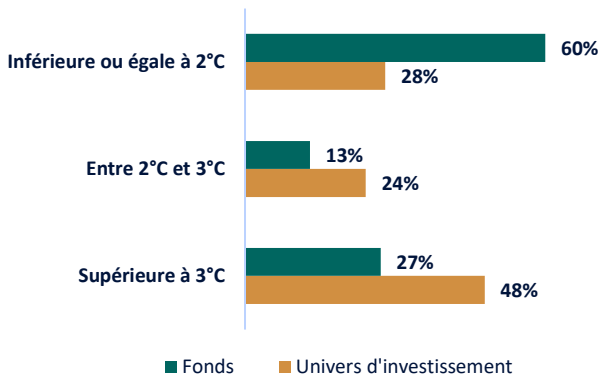
#### Répartition des obligations



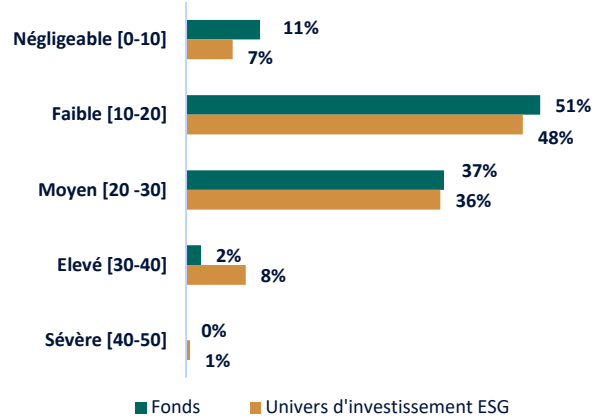
#### Impact du risque climatique sur la notation crédit pour les entreprises non financières



#### Répartition par température



#### Répartition par score de risque ESG



#### Glossaire et définitions

**Référentiel de notation ESG :** Les indicateurs ESG présentés dans ce rapport sont basés sur le référentiel de l'agence de notation extra financière Sustainalytics. La notation ESG des émetteurs ESG Risk Ratings découle d'une analyse à deux dimensions a) l'analyse de l'exposition aux risques ESG ("ESG Risk Exposure") et b) l'analyse de la gestion des risques ESG ("ESG Risk Management"). Les critères d'évaluation ESG sont organisés en trois blocs : 1/ la gouvernance, 2/ les problématiques ESG matérielles (approche par secteur) et 3/ les problématiques ESG idiosyncratiques (propres à l'entreprise concernée). La méthodologie de notation est disponible sur le site internet de Sustainalytics : <https://www.sustainalytics.com>.

**Score de risque ESG :** mesure le niveau de risque ESG pesant sur la valeur économique d'une entreprise, tel qu'analysé par Sustainalytics. L'ESG Risk Ratings d'un émetteur comprend i/ un score quantitatif et ii/ une catégorie de risque. Le score représente les unités de risque ESG non gérées par l'entreprise. Le risque ESG est mesuré sur une échelle allant de 0 (aucun risque) à 100 (risque maximal). 95% des entreprises notées par Sustainalytics ont un score inférieur à 50. Sur la base de leurs scores ESG quantitatifs, les entreprises sont regroupées dans l'une des cinq catégories de risque suivantes : négligeable (0-10), faible (10-20), moyen (20-30), élevé (30-40), sévère (40-100). Les catégories de risque sont absolues et reflètent donc un degré de risque comparable quel que soit le secteur d'activité ou le pays de l'entreprise. Pour les entreprises non couvertes par Sustainalytics, la note interne est utilisée.

**Risque de controverses :** Eiffel s'appuie sur RepRisk pour alerter sur la survenance et la nature des controverses. RepRisk est un outil de recherche et d'analyse de risques en matière de conduite des affaires. Il utilise une combinaison d'intelligence artificielle et d'apprentissage automatique, enrichie par l'intelligence humaine, pour analyser de manière systématique les informations publiques.

Le risque de controverses est basé sur le RepRisk Rating (RRR), qui est une échelle de mesure du risque, allant de AAA à D. Cette évaluation combine l'exposition aux risques ESG de l'entreprise avec les risques associés aux pays et secteurs d'activité dans lesquels elle opère. Les notations sont mises à jour quotidiennement pour toutes les entreprises concernées.

**Intensité des émissions induites et économisées :** l'intensité carbone est une mesure relative utilisée pour comparer les émissions de gaz à effet de serre (GES) des entreprises. Elle correspond au rapport entre les émissions de GES, calculées en tonnes équivalent CO2 (tCO2) et le chiffre d'affaires total converti dans la monnaie de référence utilisée pour le calcul. La méthodologie est disponible sur le site internet de Carbon 4 : <https://www.carbone4.com>.

**Alignement avec l'Accord de Paris :** mesure le degré d'alignement du fonds sur l'Accord de Paris (notamment avec une trajectoire compatible avec 2°C), tel qu'analysé par Carbon 4. Cette méthodologie permet d'évaluer d'un fonds sur une trajectoire entre 1.5°C et 6°C. La méthodologie est disponible sur le site internet de Carbon 4 : <https://www.carbone4.com>.

**Ceci est une communication publicitaire.** Veuillez vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés ([www.eiffel-ig.com](http://www.eiffel-ig.com)) avant de prendre toute décision finale d'investissement. Les informations mentionnées dans ce document sont données à titre indicatif et présentent un caractère général. Les opinions exprimées dans ce document n'ont pas le statut de recherche indépendante. Elles ne constituent pas un conseil en investissement, qui suppose une évaluation préalable de chaque situation personnelle. La gestion pratiquée peut entraîner un risque.

### Caractéristiques

<b>ISIN</b>	FR001400MZFO (part R EUR) FR001400MZE3 (part I EUR) FR001400MZD5 (part F EUR)
<b>Société de gestion</b>	Eiffel Investment Group
<b>Gérants</b>	Emmanuel Weyd / Guillaume Truttmann
<b>Dépositaire / Valorisateur</b>	CACEIS Bank / CACEIS Fund Administration
<b>Nature juridique</b>	Fonds Commun de Placement de droit français
<b>Création du fonds</b>	31/05/2024
<b>Devise</b>	Euro
<b>Pays d'enregistrement</b>	France
<b>Classification AMF</b>	Obligations et autres titres de créance libellés en euro
<b>Catégorie Quantalys</b>	Obligations Monde Diversifiées
<b>Indicateur de référence</b>	Bloomberg Pan-European High Yield Index
<b>Affectation des résultats</b>	Capitalisation
<b>Valorisation</b>	Quotidienne
<b>Durée de placement recommandée</b>	Supérieure à 3 ans
<b>Valeur d'origine</b>	100€ (part R) 10 000€ (part I et F)
<b>Minimum souscription initiale</b>	100€ (part R) 100 000€ (part I) 10 000 000€ (part F)
<b>Limite de centralisation</b>	Jusqu'à 11h auprès du dépositaire (souscription/rachat)
<b>Frais de gestion max TTC*</b>	1,10% (part R) 0,60% (part I) 0,10% (part F)
<b>Frais de fonctionnement*</b>	0,20% max TTC
<b>Droit d'entrée*</b> (max TTC, non acquis au FCP)	1,50% (part R) 1,50% (part I) 5,00% (part F)
<b>Droit de sortie*</b>	Néant
<b>Commission de surperformance*</b>	10% TTC de la surperformance du FCP après frais de gestion et frais de fonctionnement par rapport à son indice de référence Bloomberg Pan-European High Yield Hedged Index (H02500EU Index) si la performance est positive et selon les modalités détaillées dans le prospectus du fonds.
<b>Classification SFDR</b>	Article 8
<b>Eligibilité</b>	Assurance-vie, compte-titres
<b>Références</b>	Nous consulter
<b>Contact</b>	huseyin.sevinc@eiffel-ig.com / +33 6 60 02 02 44

\* Une définition de chacun des frais est disponible au sein du glossaire de l'AMF : <https://www.amf-france.org/sites/institutionnel/files/private/2023-10/glossaire-sur-les-frais-des-placements-financiers-octobre-2023.pdf>

### Avertissements

La présente documentation est délivrée exclusivement à titre d'information sur les produits. Les informations contenues dans ce document ne constituent ni un conseil en investissement, ni une sollicitation à investir, ni une offre quelconque d'achat ou de vente. Les informations fournies sont fondées sur notre appréciation de la situation légale, comptable et fiscale actuelle. Les commentaires et analyses reflètent notre opinion sur les marchés et leur évolution au jour de la rédaction de ce document, et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment sans avis préalable. Elles ne sauraient constituer un engagement d'Eiffel Investment Group. Il ne s'agit pas d'un document contractuel. Eiffel Investment Group ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations figurant dans ce document. Du fait de leurs simplifications, les informations contenues dans cette présentation sont inévitablement partielles et n'ont qu'une valeur indicative. Le détail des frais et rémunérations relatifs à la commercialisation du présent produit est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. La valeur des actions et parts d'OPCVM peut augmenter ou diminuer, et un investisseur peut ne pas retrouver le montant initial de son investissement. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque porteur et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Il convient pour chaque produit de se reporter, préalablement à la souscription, aux documents d'information légaux (Prospectus, DIC, dernier rapport annuel), disponibles auprès d'Eiffel Investment Group ou sur le site internet [www.eiffel-ig.com](http://www.eiffel-ig.com).

**Avertissement US Person** : la souscription des parts du fonds est réservée uniquement aux investisseurs n'ayant pas la qualité de « US Person » (telle que cette expression est définie dans la réglementation financière fédérale américaine) et dans les conditions prévues par le règlement du fonds.

